

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 18 octobre 2021**

Ordre du jour :

- Résultat des élections des représentants des parents d'élèves.
- Approbation et vote du règlement intérieur.
- Bilan de la rentrée 2021 (effectifs, structure pédagogique, l'équipe éducative, point sur les AVS).
- Présentation du RASED.
- L'organisation des activités pédagogiques complémentaires.
- Coopérative scolaire (fonctionnement, bilan).
- Présentation du projet d'école 2020-2023.
- Présentation du PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle).
- Présentation et fonctionnement du carnet de suivi.
- Le PPMS, les exercices à effectuer et la sécurité aux abords de l'école.
- Investissement mairie (Commission de travaux, bilan de la sécurisation de la rue, projet TICE pour les MS et GS)
- Calendrier 2021/2022 (sorties T2R, festivités, projets).
- Projet ALSH Port aux Lions.
- Capteurs De CO2.

Participants :

Monsieur BELKILANI, directeur et enseignant en PS/GS (les souris).

Madame HOËZ enseignante en MS (les zèbres).

Madame FINKELSTEIN, enseignante en GS (les éléphants).

Madame GERVAIS, enseignante en GS (les girafes).

Madame VAN DURME, enseignante en MS (les guépards).

Madame BRASSET, enseignante en PS (les tigres).

Monsieur CHANDOUL, parent élu PEEP.

Monsieur SAGHIR, parent suppléant PEEP.

Madame TOUMI, parent élu liste Toumi Lamia.

Madame DOYEN, parent élu liste Toumi Lamia

Madame UCAR, parent élu Liste Ucar Zekiye.

Madame DANCHEVA, parent élu Liste Ucar Zekiye.

Monsieur DROUVILLE, Maire adjoint.

Monsieur LORGOUILLOUS, responsable du service éducation

Participants excusés :

Monsieur MASSICOT, Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription

Madame SILVA SANCHEZ, psychologue scolaire.

Monsieur COORNAERT, DDEN.

Madame SEDKI, parent élu liste Toumi Lamia.

## Compte-rendu et décisions :

Le premier conseil d'école de l'année scolaire 2021-2022 s'est ouvert par une présentation des différents membres présents. Monsieur BELKILANI remercie les participants.

- **Résultats des élections des représentants des parents d'élèves**

Les élections se sont bien déroulées et ont eu lieu de 8h00 à 12h00, le vendredi 8 octobre. Nous pouvons remercier les parents qui ont été actifs pour ces élections. Les parents ont majoritairement voté par correspondance. Il y a eu 71.6% de votants et 11.17% de bulletins nuls. Le taux de participation est en hausse par rapport à l'an dernier. Il était de 68.85%.

Ont été obtenus : 1 siège pour la PEEP, 3 sièges pour la liste Toumi Lamia et 2 sièges pour la liste Ucar Zekiye.

Le parent élu pour la PEEP : M. Chandoul

Les parent élus pour la liste Toumi Lamia : Mme Toumi, Mme Doyen et Mme Sedki.

Les parent élus pour la liste Ucar Zekiye : Mme Ucar et Mme Dancheva.

- **Approbation et vote du règlement intérieur**

Le règlement intérieur est adopté. Le chapitre 2 a été modifié et est désormais conforme avec le nouveau règlement de type départemental.

- **Bilan de la rentrée 2021 (effectifs, structure pédagogique, l'équipe éducative, point sur les AVS)**

La rentrée s'est bien déroulée, échelonnée sur deux jours en PS, ce qui a permis un accueil plus individualisé.

### Effectifs :

Les effectifs sont en hausse. L'école accueille à ce jour 145 élèves.

1 classes de petite section : 27 élèves

1 classe de petite et grande section : 24 élèves (18 et 6)

2 classes de moyenne section : 26 et 25 élèves

2 classes de grande section : 21 et 22 élèves

L'effectif prévisionnel annoncé lors du dernier conseil d'école était de 149 élèves.

L'équipe enseignante remercie le service éducation pour le travail sérieux réalisé dans le suivi des effectifs qui a permis le maintien d'une classe. Par ailleurs, ce maintien est dû également à la volonté de notre ministre de maintenir un maximum de 24 élèves pour les classes de grande section.

### Structure pédagogique des classes :

L'équipe enseignante est composée de 8 enseignants.

2 nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe pédagogique cette année : Mme Caillaud en PS chez les tigres assure un quart temps, et Mme Kodaday à quart temps en PS/GS chez les loups. Mme Kodaday assure le quart de décharge de direction (le jeudi).

Le reste de l'équipe est inchangé :

- Mme GERVAIS Murielle, classe de GS, les girafes.

- Mme FINKELSTEIN Clara, classe de GS, les éléphants.

- Mme HOEZ Delphine, classe de MS, les zèbres.

- Mme VAN DURME Cécile, classe de MS, les guépards.

- Mme BRASSET Leslie, classe de PS, les tigres.

- M. BELKILANI Samy, classe de PS/GS, Les loups.

### L'équipe éducative :

Les ATSEM sont au nombre de 6 dans l'école, chacune étant attribuée à une classe. Mme Marine Josse chez les Tigres, Mme Ophélie Germann chez les guépards, Mme Biljana Popovic chez les Girafes, Mme Josiane Octave chez les éléphants, Mme Dévy Ramphul chez les loups, Mme Magalie Wilamowski chez les zèbres et notre gardienne Mme Tas.

Monsieur Belkilani, les enseignantes et les parents d'élèves ont tenu à remercier les ATSEM ainsi que la gardienne pour la qualité de leur travail et leur implication face à cette épidémie de Covid19. Elles ont joué un rôle de première importance tout au long de cette situation.

- **Présentation du RASED**

Mme Silva Sanchez psychologue scolaire étant absente, Monsieur Belkilani a présenté le RASED. Il est rappelé que le RASED (Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté) assure le suivi d'élèves présentant une ou des difficultés après concertation avec l'équipe enseignante. Les enfants signalés bénéficient d'un bilan personnalisé suivi d'une rencontre avec les familles.

Les enseignants spécialisés et les psychologues des RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Cette année le RASED est au complet.

Maître E Mme Wosinsky

#### **Les aides spécialisées à dominante pédagogique**

Ces aides concernent les élèves qui ont des **difficultés pour comprendre et apprendre dans le cadre des activités scolaires.**

Elles ont pour objectifs de prévenir et de repérer les difficultés et d'aider les élèves à prendre conscience et maîtriser des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite et au progrès dans l'appropriation des savoirs et des compétences.

Maître G Mme Espinasse

#### **Les aides spécialisées à dominante rééducative**

Ces aides concernent les élèves pour lesquels il faut faire évoluer le rapport aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires.

Le regroupement d'adaptation intervient dans les cinq écoles élémentaires. Madame Silva Sanchez, psychologue scolaire intervient dans toutes les écoles avec une priorité en maternelle pour les classes de petite et moyenne section.

L'intervention de Mme ESPINASSE, rééducatrice, concernera les classes de grande section.

Les parents qui souhaitent joindre Mme Silva Sanchez peuvent le faire en lui téléphonant (01 43 75 48 95).

Il est rappelé que les coordonnées du RASED sont affichées dans le hall de l'école.

- **L'organisation des activités pédagogiques complémentaires ou APC**

Les APC se substituent à l'ancienne aide personnalisée. Leur masse horaire est de 36 heures devant les élèves. Il s'agit d'un travail en petit groupe qui peut correspondre à de l'aide à des élèves rencontrant des difficultés dans leur apprentissage, à de l'aide au travail personnel, à des activités prévues dans le projet d'école.

Pour cette année, le conseil des maîtres a choisi de centrer les APC à de l'aide pour les élèves rencontrant des difficultés. Elles ont lieu sur le temps du déjeuner, de 11h30 à 12h00 avec l'enseignant de la classe 2 fois une demie heure par semaine, les mardis et jeudis. Elles ont commencé début septembre et finiront en juin. Il y aura un bilan effectué en fin de période, et les groupes pourront être redéfinis à ce moment-là.

- **Coopérative scolaire**

Les comptes ont été clôturés en septembre, le solde créditeur de la coopérative était de : 4568.56 euros. Depuis, les dépenses ont concerné la cotisation à l'OCCE.

Trois fois dans l'année, les parents seront sollicités pour une participation à la coopérative scolaire. Les cotisations des familles sont libres et ne revêtent pas de caractère obligatoire. Les cotisations des familles permettent de financer différents projets de classe ou d'école. Les comptes seront vérifiés fin juin ou début septembre par un parent élu.

- **Le projet d'école 2020-2023**

M.Belkilani présente le projet et en précise les orientations :

Le projet permet de répondre aux difficultés (vocabulaire/résolution de problèmes) rencontrées par les élèves aux évaluations nationales.

**Axe mathématiques : la résolution de problèmes**

**Les mathématiques du quotidien**

Exploiter toutes les situations dans lesquelles les différents domaines mathématiques entrent en jeu pour favoriser l'acquisition des apprentissages à partir du concret et de la manipulation

*Objectifs :*

- *maitriser les principaux éléments mathématiques pour agir dans la vie quotidienne*
- *donner du sens à l'acquisition des mécanismes mathématiques*
- *acquérir le vocabulaire (plus que, moins que ...)*
- *être capable de schématiser une résolution problème et de l'expliquer à l'orale*

**Axe Français : renforcer le langage oral en production et réception**

Travailler la compréhension (l'appropriation) des albums de littérature en développant le lexique et la compréhension des états mentaux des personnages.

*Objectifs :*

- *favoriser l'étude et la compréhension de contes traditionnels en identifiant, les personnages, les lieux et les causalités*
- *soutenir un lexique à réemployer*
- *s'approprier des structures syntaxiques*
- *développer une culture littéraire commune.*

**Axe climat scolaire : renforcer la relation école-familles**

*Objectifs :*

- *présenter le fonctionnement de l'école en général et de la classe en particulier*
- *en milieu d'année faire un bilan des apprentissages menés et présenter les apprentissages restants*
- *échanger avec chaque parent sur les progrès réalisés par son enfant*
- *accroître la lisibilité de l'école (blog, mails ...)*

Enfin l'**AXE développement durable E3D** est reconduit

La démarche E3D (E3D = École/Établissement en Démarche de Développement Durable), c'est lorsque qu'un établissement scolaire s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes face aux [Objectifs de développement durable](#), dans le mode de fonctionnement de l'établissement (énergie, eau, déchets...) et à travers les enseignements délivrés.

Les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à les former aux bonnes pratiques permettant de vivre ensemble dans un monde aux ressources limitées, mais aussi à leur transmettre les connaissances, la compétence et la culture qui leur permettront tout au long de leur vie, en tant que citoyens, de connaître, comprendre, décider et agir en fonction des enjeux du développement durable. En un mot, en faire des

citoyens responsables, qui puissent être force de proposition et acteurs du changement global.  
La démarche a débuté modestement par quelques actions et a évolué, petit à petit, vers une démarche plus pérenne et de qualité.

Notre école a **obtenu sa Labellisation**. Cela lui a permis ainsi de valoriser le travail des élèves et des équipes impliquées, de communiquer sur l'ensemble de ses actions et de rentrer dans le réseau des établissements labellisés E3D de l'Académie. Le label est valable 3 ans.

- **Présentation du PEAC**

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est l'ensemble des connaissances acquises par les élèves, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, des projets ou des actions éducatives.

Les élèves doivent pouvoir bénéficier chaque année de :

Musique	Lecture	Théâtre spectacle vivant compétences orales	Histoire des arts Patrimoine Cinéma Education à l'image
2 Chorales (MS et GS). Pas de Chorale de niveau cette année Présence d'un dumiste du conservatoire.	Visite et accueil des médiathèques de la ville et emprunts de livres. Le quart d'heure de lecture quotidien. La réalisation du prix littéraire de l'école.	Visite du T2R Visite de la MAC de Créteil pour les MS	Visite de la fondation Dubuffet (MS) Visite de l'Espace arts et Libertés (MS et GS) Un projet culturel associant les trois piliers. Cette année le thème de l'eau sera visité par toutes les classes.

- **Présentation du carnet de suivi**

La transmission des carnets de suivi se fera par courrier électronique et des carnets de suivi au format papier seront distribués aux familles qui ne disposent pas du matériel adapté (mail, ordinateur, connexion).

Je rappelle qu'il s'agit d'un outil de communication qui est conçu pour l'élève mais à destination des familles. Il sous-entend un dialogue régulier avec les familles sous forme de rendez-vous individuels.

Il sera transmis aux familles à minima deux fois par an et à chaque fois que l'enseignant le jugera utile, ou à la demande des parents.

A la fin de l'école maternelle (cycle 1) La synthèse des acquis scolaires sera transmise aux familles et à l'école élémentaire. Elle est obligatoire et renseignée par l'équipe pédagogique du cycle 1 à partir du suivi des apprentissages lors d'un conseil de cycle. Elle mentionne les besoins de l'élève à prendre en compte pour le cycle 2.

- **Points sur le PPMS, les exercices à effectuer et la sécurité aux abords de l'école**

Le PPMS Plan Particulier de Mise en sûreté

Un accident majeur peut provoquer une situation d'exception laissant un certain temps la communauté scolaire seule et isolée face à la catastrophe (plus de téléphone, d'électricité, intervention des secours très différée les intervenants "locaux" étant eux-mêmes victimes ou dépassés par les demandes...).

Cette année deux exercices seront organisés :

- un exercice alerte intrusion (attentat) est prévu. L'exercice sera adapté au public et a prendra la forme d'un jeu (cache-cache),
- Un exercice classique de confinement sera organisé ultérieurement.

Les dates seront communiquées aux parents.

Un exercice évacuation incendie a eu lieu le 30 Septembre et il s'est bien déroulé. Tous les enfants et le personnel ont évacué en 1 minutes et 53 secondes.

- **Commission de travaux, bilan de la sécurisation de la rue, projet TICE pour les MS**

Les investissements de la mairie sont stables et les budgets sont inchangés.

La mairie a satisfait l'ensemble des demandes de l'école :

- L'entrée de l'école a été sécurisée et réaménagée, la rue a été réaménagée et protégée par un muret, un radar pédagogique et des marquages au sol ont été également installés.

La commission de travaux s'est déroulée début octobre et une reprise de certains espaces a été demandée (sol du préau et revêtement dans les toilettes).

Enfin les classes de MS ont sollicité la municipalité pour du matériel informatique, à savoir des vidéoprojecteurs à courte focale et des Apple TV afin de streamer les IPAD sur les vidéoprojecteurs.

Les participants ont remercié la mairie pour son engagement et son investissement dans l'école.

- **Calendrier 2021/2022 (sorties, T2R, festivités, projets)**

Calendrier des éventuelles sorties soumises à la situation sanitaire.

Plusieurs sorties sont prévues à l'Espace Arts et Libertés pour les MS et les GS.

Toutes les classes profiteront d'une invitation à la médiathèque de la ville et les GS pourront visiter le conservatoire.

Enfin afin de proposer une offre théâtrale de qualité, le Pôle enfance à travailler avec le T2R afin de proposer une programmation à destination des écoles. Toutes les classes s'y rendront 2 fois et les GS 4 fois.

Nous remercions la ville pour son investissement dans la promotion de la culture et de l'éducation.

- **Projet ALSH Port aux Lions.**

Le projet de l'accueil de loisirs est disponible sur l'espace famille du site de la ville de Charenton.

- **Capteurs De CO2.**

Il n'est pas prévu de doter l'école de ces dispositifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Fait à Charenton-le-Pont, le 21 Octobre 2021.

Samy Belkilani

Directeur de l'école maternelle Port aux Lions.